



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 3515

Texte de la question

PLAN POUR L'EMPLOI

M. le président. La parole est à M. Éric Woerth, pour le groupe Les Républicains.

M. Éric Woerth. Monsieur le Premier ministre, comme chaque année au mois de janvier, le Président de la République ouvre les yeux sur la situation critique de la France. Après avoir saboté méthodiquement l'économie française pendant trois ans,...

Un député du groupe socialiste, républicain et citoyen. M. Woerth sait de quoi il parle !

M. Éric Woerth. ...il est aujourd'hui au pied du mur. Il a donc formulé hier des propositions dans la panique et l'urgence. Il veut une union nationale contre le chômage, mais comment voulez-vous réaliser une union fondée sur le mensonge ?

La création de 500 000 formations pour les demandeurs d'emploi est inatteignable. Ce dispositif, qui double le nombre de formations, est irréalisable, et vous le savez ! Il ne fera qu'accroître le désespoir des Français, car faute d'emplois à la clé, ces demandeurs reviendront malheureusement à Pôle emploi aussi vite qu'ils en sont partis.

Après trois plans dédiés à l'apprentissage depuis 2014, nous voyons les dégâts : une chute spectaculaire de 32 000 apprentis. En réduisant les crédits dédiés, vous avez tout fait pour que l'apprentissage échoue ; vous avez choisi sciemment de privilégier les contrats aidés au détriment de l'apprentissage. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.)*

Et que de temps perdu concernant les baisses de charges pour les entreprises ! Pourquoi avoir créé le CICE, au lieu de baisser immédiatement les charges des entreprises ? Les primes à l'emploi que vous avez annoncées n'intéressent pas les entreprises. Celles-ci ne demandent pas l'aumône ! Elles attendent de vraies réformes, mais les coûteuses réformes que vous proposez ne seront qu'un feu de paille.

Ce plan d'urgence – ou plutôt : ce plan fait dans l'urgence – coûtera 2 milliards d'euros, alors que les comptes publics se portent toujours aussi mal. Vous avez abandonné vos objectifs de finances publiques pour de pures raisons électoralistes !

Avec 5,5 millions de chômeurs, la France décroche un peu plus chaque jour. Nous créons neuf fois moins d'emplois marchands que l'Allemagne, moins que l'Espagne et moins que l'Italie. Dans le même temps, le Gouvernement a créé 233 000 emplois dans le secteur public. Cherchez l'erreur !

Malgré le défilé des plans et des pactes en tout genre, les entreprises sont encore sous le coup du choc fiscal. Quand accomplirez-vous de véritables réformes, des réformes ambitieuses, notamment sur le code du travail ?

Ce plan représente encore une occasion ratée pour la France. Dans un accès de lucidité, votre ministre de l'économie déclarait : « On n'a pas tout fait pour l'emploi »... (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. le président. Merci, monsieur le député.

La parole est à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

M. Emmanuel Macron, ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique. Monsieur le ministre Woerth, nous pourrions revenir sur toutes les batailles passées et perdues : si nous avons su, collectivement, traiter le problème du chômage dans notre pays, nous n'en serions pas là.

Un député du groupe Les Républicains. Facile à dire !

M. Emmanuel Macron, ministre. Il est donc évident que ce n'est pas ce plan, à lui seul, qui réglera le problème du chômage. Il faut le replacer dans une dynamique, pour essayer de voir où l'on va. À quoi les annonces faites hier par le Président de la République entendent-elles répondre ?

M. Patrick Devedjian. Elles ne visent qu'à faire baisser les statistiques !

M. Emmanuel Macron, ministre. D'abord, à la volonté de donner plus de visibilité aux entreprises lorsqu'elles embauchent. Le Président de la République a ainsi réaffirmé sa volonté d'inscrire dans la loi le plafonnement du montant des dommages et intérêts décidés aux prud'hommes. C'est une mesure importante, et vous le savez bien, qui est attendue par les entrepreneurs, par tous ceux qui embauchent, et qui donnera de la sécurité. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.*)

M. Alain Marty. C'est de la com' !

M. Emmanuel Macron, ministre. Vous pouvez bien protester : c'est une réalité ! Cette mesure complétera une réforme qui a d'ores et déjà été conduite.

Mme Claude Greff. Et les charges ?

M. Emmanuel Macron, ministre. À ce sujet, qu'a annoncé hier le Président de la République ?

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. Rien !

M. Damien Abad. Qu'il sera candidat aux présidentielles !

M. Emmanuel Macron, ministre. Précisément, sa volonté de transformer le CICE en allègement de charges. Il s'agit de transformer dans le temps cet allègement fiscal en allègement de charges pour donner de la visibilité aux entrepreneurs, car c'est ce qu'ils veulent.

Vous pouvez bien protester contre un prétendu abandon de notre politique de sérieux budgétaire : c'est faux ! Les chiffres rappelés la semaine dernière par Michel Sapin et Christian Eckert l'ont encore montré : il n'y a pas de laisser-aller à cet égard.

Le Président de la République a fixé une série de principes sur la base desquels nous allons travailler au cours des semaines prochaines. Myriam El-Khomri travaillera sur le projet de loi qu'elle vous présentera concernant la réforme du droit du travail, afin, d'une part, de donner plus de souplesse au niveau des entreprises et des

branches, et d'autre part, d'ouvrir une voie complémentaire : la création d'emplois par l'entrepreneuriat et le parcours de croissance.

M. Philippe Meunier. Vous enfumez les Français !

M. Emmanuel Macron, ministre. Nous ne pourrions pas répondre à tous les problèmes en trois mois. Mais il faut aussi, de bonne foi et de façon réciproque, faire un bilan lucide : nous avançons dans la bonne direction !
(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)

Données clés

Auteur : [M. Éric Woerth](#)

Circonscription : Oise (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3515

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [20 janvier 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 janvier 2016](#)